

Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique
Herausgeber: Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
Band: 6 (1941)

Artikel: La philosophie d'un naturaliste (deuxième version)
Autor: Hochreutiner, B.P.G.
Kapitel: 3: Relations de mes sentiments entre eux
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-895682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec des sensations dont l'existence implique un nou-mène. Leur étude sera donc faite à propos de la connaissance objective.

Je viens d'énumérer les *a priori* que j'ai découverts en moi et je les ai appelés des sentiments. Ils s'imposent à moi, en effet, d'une façon immédiate, ils en font partie. Si je ne les possépais pas, je ne serais plus moi-même ; je ne puis me passer de leur existence, pas plus que je ne peux m'évader de ma raison, échapper à ma conscience morale, ou renoncer à ma conscience psychologique.

CHAPITRE III

Relations de mes sentiments entre eux

En les comparant entre eux, je vois qu'il n'y a pas de contradictions entre mes sentiments et je puis en tirer une connaissance systématisée.

§ 1. *Ma recherche du bonheur s'accorde : avec ma conscience morale puisqu'elle implique la vertu, avec ma liberté puisque la force déterminante de ma conscience est égale à celle de mon désir, avec la logique puisque ce qui est illogique m'est insupportable.*

§ 2. *Ma conscience morale s'accorde avec l'absolu et avec la logique, car elle se conforme aux conclusions de ma logique raisonnant avec les prémisses du devoir.*

§ 3. *Ma liberté s'accorde avec la logique.*

§ 1. LE SENTIMENT DU PLAISIR

Ma recherche du plus grand plaisir peut-elle s'accorder avec ma conscience morale ? J'ai déjà répondu, avec

Bentham et Stuart Mill, que cela ne fait aucun doute puisque la satisfaction de ma conscience est le premier élément du bonheur que je poursuis.

J'en ai conclu que la finalité de ces deux sentiments était commune et que le bonheur parfait était synonyme de souverain bien. Il est naturel de penser qu'on ne saurait atteindre au premier sans acquérir le second. La relation variable de la conscience morale et de la recherche du plaisir tend donc à devenir une relation d'identité. Il y a une harmonie complète entre ces deux sentiments.

Cette poursuite constante du bonheur, peut-elle se concilier également avec ma liberté ? Oui, et voici pourquoi :

Il est certain qu'un but aussi précis, conséquent et logique, constitue une détermination difficilement conciliable avec mon indépendance. Cependant il y a ma conscience morale, et celle-ci parle souvent en sens inverse du désir qui m'anime. Si ce désir était seul, il m'entraînerait fatalement; toutefois, lorsqu'il se manifeste, ma conscience élève la voix et me dit, non pas *ce sera*, mais *tu dois*. Dans la plupart des cas, ce *tu dois* est exactement proportionnel à la force d'autodétermination du désir primitif, de telle sorte que j'ai le sentiment tout à fait net d'une libre décision.

Ma recherche du bonheur ne supprime donc pas ma liberté. Bien au contraire, il me semble que si je n'avais aucun but je ne pourrais pas sortir de l'alternative suivante : ou bien il n'y aurait plus, chez moi, que des impulsions et la volonté ne trouverait pas à s'exercer, ou bien je n'aurais en vue que l'obéissance au devoir; alors, comme le dit Kant, ce devoir n'étant plus contrebalancé par rien, je n'aurais pas le moyen de choisir.

Ma recherche du bonheur est-elle logique et satisfait-elle aux principes d'identité et de causalité ? Certes oui, puisque le sentiment de plaisir est lié à ces deux principes.

Il est lié au principe d'identité et à la logique parce que, dans le plaisir, — comme partout ailleurs — je compare, je coordonne, je subordonne. C'est au moyen d'une opération de logique que je discerne ce qui est agréable de ce qui ne l'est pas.

Le principe de causalité est intimement mêlé à la poursuite de mon bonheur, parce que cette poursuite est la cause de toute mon activité. En concevant cette poursuite comme une cause, je puis m'expliquer pourquoi je pense, réfléchis, juge ou veux. C'est parce que je désire être heureux !

Lorsque je cherche à réaliser mon bonheur, je satisfais à mon besoin de causalité en donnant un but à mon existence.

Enfin, ce plus grand plaisir est-il susceptible de ce caractère absolu, dont j'ai trouvé en moi la notion, ou bien lui serait-il contraire ?

Il est à peine besoin de rappeler que l'idée relative du plus grand plaisir, portée à l'absolu, constitue le bonheur. Si, dans chaque cas, je m'efforce de réaliser le plus grand plaisir, mon but final sera donc le bonheur absolu. Là encore, il y a harmonie.

§ 2. MA CONSCIENCE MORALE

Il n'est pas nécessaire de montrer la nature absolue de ma conscience morale, cette absoluité va de soi. Il en est de même pour la coexistence de ma conscience

morale avec une volonté libre, qu'elle implique. Mais cette conscience est-elle logique ? N'y a-t-il jamais conflit entre mon devoir et mon raisonnement ?

Parfois cela me semble ainsi ; mais, après réflexion, j'ai toujours trouvé que ce conflit était seulement en apparence.

J'aurai l'occasion d'en parler plus longuement dans mon chapitre sur la Morale ; qu'il me suffise de dire ici que ces antagonismes momentanés se sont produits dans des cas compliqués où ma conscience parlait spontanément, et comme par habitude, avant que ma raison eût le temps d'évoquer à elle les éléments du procès. Plus tard, je découvrais que mon soi-disant sentiment moral avait des conséquences, imprévues au premier abord ; ces conséquences étant condamnables, tout se transformait immédiatement. En interrogeant derechef ma conscience, je n'y trouvais même plus trace de la première injonction.

Le conflit avait disparu, mon devoir s'était conformé au raisonnement logique ; ou plutôt, les conditions ayant changé, il avait formulé un ordre nouveau.

§ 3. MA LIBERTÉ

Il resterait à comparer ma liberté avec les *a priori* de ma logique.

Cela a été fait implicitement ailleurs mais il n'est pas inutile de rappeler que ma logique n'est qu'une méthode, un instrument ; elle pourra juger, seulement à condition qu'on lui fournisse une matière, un *substratum*. Cette matière, ce sont mes désirs et mes devoirs.

Etant donnés mes désirs, la logique m'indiquera le moyen de les réaliser ; étant données les prémisses de mon

devoir, elle me montrera quelle est la décision morale à prendre. Elle résoudra le problème, *par rapport à la valeur que j'aurai accordée préalablement au désir et au devoir*. Mais elle ne pourra rien résoudre, si je ne me suis pas prononcé sur la valeur réciproque du désir et du devoir en présence.

Par conséquent la force déterminante de ma logique ne me déterminera que postérieurement à mon adhésion au devoir ou, inversément, au désir. Or nous avons vu plus haut comment mon désir se conciliait avec ma liberté. Grâce à ma conscience morale, qui leur fait exactement équilibre, mes désirs ne peuvent donc pas me déterminer ; au contraire, j'ai la faculté de prendre ainsi une résolution en toute indépendance.

CONCLUSION

Comparés les uns aux autres et avec ma conscience psychologique, mes sentiments ne présentent pas d'antinomies qui soient de nature à troubler mon moi. Rien ne m'empêche de les systématiser. Je les considérerai par conséquent comme la base d'un ordre de connaissance, sur laquelle je pourrai m'appuyer avec une entière sécurité.
